



CENTER PARCS LANCE SA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES FUTURS COLLABORATEURS. TRICES DU DOMAINE DES LANDES DE GASCOGNE

Les réunions d'informations collectives « grand public »
débuteront le 4 février 2021.

Dans la perspective de l'ouverture du futur Domaine Center Parcs des Landes de Gascogne au printemps 2022, la 1^{ère} réunion d'informations collectives « grand public » se tiendra le 4 février 2021.

Afin de respecter les contraintes sanitaires liées à la COVID-19, **Center Parcs et Pôle emploi** innovent et font appel au digital. Les réunions d'informations collectives seront organisées et se dérouleront sous la forme de visioconférence. Elles auront pour mission de répondre à toutes les questions des futurs candidats et chacune se déroulera en 4 temps forts :

1. Présentation en vidéo du Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs, de Center Parcs, son histoire, ses valeurs, son concept et le nouveau Domaine « Les Landes de Gascogne »,
2. Présentation des métiers Center Parcs à pourvoir,
3. Présentation des étapes du recrutement et des formations proposées,
4. Session de questions/réponses.

Comment participer aux réunions ?

Pour celles et ceux ayant déjà fait acte de candidature, inutile de se manifester, ils recevront directement une invitation de Pôle emploi.

Pour participer aux réunions d'informations collectives « Grand Public », il suffit de se connecter à partir du 12 janvier 2021 sur le site du Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs : <http://jobs.groupepvcp.com/fr/342> ou sur le site de Pôle emploi : <https://www.pole-emploi.fr/region/nouvelle-aquitaine/candidat/opportunites-demploi/recrutement---center-parc.html>.

Comment postuler à un emploi à Center Parcs?

A l'issue des réunions en visioconférence d'informations collectives, les candidats intéressés pour rejoindre Center Parcs Domaine des Landes de Gascogne pourront envoyer leur candidature (CV et lettre de motivation) auprès de Pôle emploi via l'adresse : centerparcs.47020@pole-emploi.fr.

Ceux ayant déjà envoyé une candidature spontanée auront l'opportunité de confirmer leur positionnement sur un métier précis.

Les candidats intéressés par les métiers aquatiques pourront émettre leur souhait de s'inscrire à la formation métier Maître-Nageur Sauveteur.



Près de 300 postes à pourvoir, des profils variés.

Près de 300 postes seront proposés dans les secteurs de l'Accueil, la Restauration et la Vente Alimentaire, les Loisirs, le Nettoyage, la Maintenance et au travers de différents postes Administratifs.

Les principales étapes du processus de recrutement et de formation à Center Parcs à date

Hiver 2021 : préparation du lancement du recrutement

- > A partir du 4 février : réunions d'informations collectives « Grand Public » en visioconférence.

Printemps 2021 : lancement des premières formations métiers

- > Lancement d'un parcours complet de formation permettant l'obtention du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) et par la suite le Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport – Activité Aquatique et de la Natation (BPJEPS AAN) permettant aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi d'accéder grâce au soutien des acteurs locaux à un poste de Maître-Nageur Sauveteur à l'ouverture du site.

Septembre 2021 : lancement officiel du recrutement

Le choix des lauréats se fait au long cours, et chacun recevra une réponse individualisée d'acceptation ou de refus.

- > Diffusion des offres d'emploi sur le site de Pôle emploi
- > Réunions d'informations collectives de pré-recrutement sur les postes à pourvoir
- > Organisation des tests d'aptitude liés aux habiletés
- > Lancement des entretiens d'embauche

Début 2022 : formations générales

- > Organisation des formations générales avant ouverture (adaptation au poste de travail)

Printemps 2022 : bienvenue aux « Family Boosters »

- > Intégration des collaborateurs.trices et signature des contrats d'embauche

Center Parcs travaille en étroite collaboration avec les acteurs locaux.

Center Parcs travaille en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi. Des comités de pilotage réunissant la sous-préfecture, Pôle emploi, la Communauté de Commune, le Département, la Région et Center Parcs se sont constitués et se réunissent régulièrement afin de définir les modalités et le calendrier du processus du recrutement et de formation.

